

parlementaire de Beausnes 4^e édition, cette motion est sujette à certaines précisions, et je me demande si l'honorable député voudrait indiquer dans quelle mesure, à son avis, il y a urgence du débat.

M. Latulippe: Monsieur le président, il me fait plaisir d'exposer à la Chambre ce que les citoyens des Cantons de l'Est pensent au sujet de l'urgence du débat.

J'ai en main une lettre que m'a fait parvenir le secrétaire-trésorier de la municipalité de Coaticook, et je voudrais en citer quelques extraits:

En l'absence de M. Dumont qui est retenu chez lui par la maladie, j'ai reçu instruction du conseil de vous faire parvenir copie d'une lettre transmise au ministère de l'Industrie et du Commerce à Ottawa relative à la fermeture de l'industrie *Penmans Ltd.* à Coaticook qui met sur le pavé 225 chefs de famille...

M. l'Orateur: L'honorable député doit donner, de façon aussi succincte que possible, ses arguments en faveur de la tenue d'un débat aujourd'hui même, plutôt que plus tard cette semaine ou peut-être la semaine prochaine. C'est le point précis sur lequel il doit adresser ses remarques en ce moment.

• (2.50 p.m.)

M. Latulippe: Monsieur le président, j'ai bien d'autres arguments. Par exemple, le journal *La Tribune* des Cantons de l'Est a publié une vingtaine d'articles à ce sujet. Au fait, on peut les retrouver dans les numéros suivants: le lundi 16 septembre, à la page 16; le mercredi 18 septembre, à la page 20; le jeudi 19 septembre, aux pages 1 et 9; le vendredi 20 septembre, aux pages 1 et 2; le jeudi 26 septembre, à la page 2; le mardi 1^{er} octobre, à la page 2; le mercredi 2 octobre, à la page 2; le jeudi 3 octobre, aux pages 2 et 7; le samedi 5 octobre, à la page 4, et le mardi 8 octobre, à la page 5.

A ce stade, je veux citer celui du 20 septembre...

M. l'Orateur: Je dois interrompre l'honorable député et lui rappeler de nouveau qu'il doit, immédiatement et le plus brièvement possible, indiquer à la présidence pourquoi il croit qu'un débat devrait être tenu aujourd'hui et pourquoi nous devrions ajourner les travaux de la Chambre aujourd'hui même pour considérer la situation qu'il vient de porter à notre attention.

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, exposer la situation générale des Cantons de l'Est et en donner les détails à la Chambre serait un peu trop long à ce moment. La situation générale qui sévit dans les Cantons de l'Est a été décrite dans tous les journaux de la région; elle n'existe pas seule-

ment à Coaticook, mais aussi à East Angus, à Windsor Mills et dans beaucoup d'autres villes des Cantons de l'Est.

Nous soulevons la question parce que c'est un problème général et non un problème local ne touchant qu'une municipalité. C'est l'économie de toute la région qui est en cause, et c'est pour cette raison que nous demandons l'ajournement des travaux de la Chambre afin de donner des précisions aux honorables députés.

M. l'Orateur: Après avoir entendu l'honorable député de Compton et les arguments que vient de me soumettre l'honorable député de Shefford, je pourrais maintenant rendre une décision au sujet de cette motion.

Je dois également rappeler aux honorables députés les dispositions du paragraphe 8 du commentaire n° 100, du *Précis de procédure parlementaire* de Beausnes, et je cite:

J'estime que l'article du Règlement de 1882 n'a jamais envisagé de motion concernant un sujet de portée aussi vaste. Ce qui était visé, à mon avis, c'était quelque crise soudaine...

L'honorable député veut que nous ajournions les travaux de la Chambre pour considérer une situation qui, selon ses propres paroles, dure depuis déjà un certain temps. L'honorable député de Shefford a fait allusion à une crise de nature générale plutôt qu'à une question précise. Dans les circonstances, je crois, à regret, qu'il n'est pas possible d'accueillir la motion de l'honorable député de Compton. Par ailleurs, je sais qu'au cours des prochains jours, il y aura des débats de nature générale à la Chambre, et les honorables députés de Compton et de Shefford auront l'occasion de faire connaître leurs vues au sujet de cet important problème.

[Traduction]

L'AIDE EXTÉRIEURE

LE NIGÉRIA—LE PRÊT DES APPAREILS CANADIENS HERCULES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, avant de poser ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je me réjouis de son retour parmi nous. Nous sommes heureux qu'il soit présent, d'autant plus que nous étions inquiets au sujet du premier ministre qui a été surchargé d'une besogne qui n'aurait pas dû lui revenir pendant les périodes de questions de ces derniers jours.

Le ministre voudrait-il dire à la Chambre quand les premiers appareils Hercules seront prêtés à la Croix-Rouge afin de les envoyer au Nigéria, à Fernando Po et à Saô Tomé, pour être précis?